

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 750**21 juillet 2004****SOMMAIRE**

3C Implants, Compatible Components Company, S.à r.l., Luxembourg	35995	Glass Luxembourg II, S.à r.l., Luxembourg	35962
ACM U.S. Growth Strategies Fund, Sicav, Luxembourg	35985	GP Financière New Sub 1 S.C.S., Luxembourg	35981
ACM U.S. Growth Strategies Fund, Sicav, Luxembourg	35985	HDP S.A., Luxembourg	35987
Adco, S.à r.l., Luxembourg	35975	HDP S.A., Luxembourg	35999
Altair Sistemi Informatici S.A., Luxembourg	35990	IMC Holding S.A., Luxembourg	35989
Altair Sistemi Informatici S.A., Luxembourg	35999	In Vino Gildas, S.à r.l., Luxembourg	35997
Artesialux Finance S.A.H., Luxembourg	35988	In Vino Gildas, S.à r.l., Luxembourg	35997
Artesialux Finance S.A.H., Luxembourg	35997	In Vino Gildas, S.à r.l., Luxembourg	35997
Arteva North America, S.à r.l., Luxembourg	35955	Indian Power Investments, S.à r.l., Luxembourg	35987
Arteva Services, S.à r.l., Luxembourg	35957	Indican Holding S.A., Luxembourg	35992
Arteva Specialties, S.à r.l., Luxembourg	35968	ITEC, International Trade Exhibition Company S.A., Luxembourg	35999
Arteva Specialties, S.à r.l., Luxembourg	35971	Jabelmalux S.A., Luxembourg	35991
Auto Export S.A., Luxembourg	35993	Jeanfin S.A., Luxembourg	35988
B Lux International S.A., Luxembourg	35989	Linger Immo S.A., Pétange	35992
BA Holding Company S.A., Luxembourg	35987	Linger Immo S.A., Pétange	35992
Bordeaux Technocom S.A., Luxembourg	35954	Linger Immo S.A., Pétange	35992
Castillon International S.A., Luxembourg	35955	Linwood Holding S.A., Luxembourg	35995
Central Africa Growth Fund, Sicav, Luxembourg	35986	Luxor Capital S.A., Luxembourg	36000
Central Africa Growth Fund, Sicav, Luxembourg	35986	Luxor Capital S.A., Luxembourg	36000
Centurio S.A., Hesperange	35993	New England Capital S.A.H., Luxembourg	35973
Cofiba Luxembourg S.A., Luxembourg	35991	NHS Investments S.A., Luxembourg	35994
Cofiba Luxembourg S.A., Luxembourg	35999	Nola Holding S.A., Luxembourg	35996
Compagnie Financière du Textile S.A. «CFT», Luxembourg	35993	Nola Holding S.A., Luxembourg	35996
Cormet Invest S.A.	35984	Nordwool S.A., Luxembourg	35961
Courances S.A., Luxembourg	35954	Noris Finance Holding S.A., Luxembourg	35983
Cristalline S.A., Luxembourg	35984	Oddi Holding S.A., Luxembourg	35963
Dalab Metals Co (DMCO) S.A., Luxembourg	36000	Parfipar S.A., Luxembourg	35993
Eura 2000 S.A., Luxembourg	35983	Perrard, S.à r.l., Luxembourg	35996
Eurobatitech, S.à r.l., Luxembourg	35989	(Le) Petit Four S.A., Mersch	35982
EuroSkandic S.A., Luxembourg	35985	(Le) Petit Four S.A., Mersch	35982
Finance S.A.H., Luxembourg	35988	PLAGEFIN, Placement, Gestion, Finance Holding S.A., Luxembourg	35962
Financière Stratégique S.A.	35998	Positronia S.A.	35998
Fluor S.A.H., Luxembourg	35968	Power Point S.A., Luxembourg	35993
Forty S.A., Luxembourg	36000	PPG Luxembourg Finance, S.à r.l., Luxembourg	35982
French Fashion S.A., Luxembourg	35986	PPG Luxembourg Holdings, S.à r.l., Luxembourg	35983
Glass Luxembourg I, S.à r.l., Luxembourg	35981	Rhocarts Investments S.A., Luxembourg	35991
		Saisicav, Luxembourg	35959
		Sea Water Investments S.A., Luxembourg	35990

Sea Water Investments S.A., Luxembourg	35999	Transinvest Control S.A., Luxembourg	35994
Silvia Holding S.A., Luxembourg	35994	Truth Tech Holding S.A., Luxembourg	35990
Société de Gestion Immobilière de l'Est S.A., Luxembourg	35958	Unicap S.A., Luxembourg	35989
Société de Participation Silver S.A., Luxembourg	35965	United Consultants International S.A., Luxembourg	35954
Société Internationale de Recherches Techniques (SIRTEC) S.A.	35974	United Consultants International S.A., Luxembourg	35954
Stimo Consultancy, S.à r.l., Luxembourg	35984	Warner Music Investments Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	35974
Stimo Consultancy, S.à r.l., Luxembourg	35984	Wirly-International Investment S.A., Luxembourg	35991
Stryker Luxembourg Holdings, S.à r.l., Luxembourg	35983	Ypoqu Holding S.A., Luxembourg	35981
Thesaurus S.A., Luxembourg	35998	Zythum S.A., Luxembourg	35964
Transinvest Control S.A., Luxembourg	35994	Zythum S.A., Luxembourg	35965

BORDEAUX TECHNOCOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 86.837.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2004, réf. LSO-AQ03772, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour HOOGEWERF & CIE

Agent domiciliataire

Signature

(042775.3/634/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

COURANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2018 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 71.236.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2004, réf. LSO-AQ03748, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour HOOGEWERF & CIE

Agent domiciliataire

Signature

(042777.3/634/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

UNITED CONSULTANTS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 36, rue Michel Rodange.
R. C. Luxembourg B 81.470.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ06117, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 2 juin 2004.

Signature.

(042905.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

UNITED CONSULTANTS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 36, rue Michel Rodange.
R. C. Luxembourg B 81.470.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ06115, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 2 juin 2004.

Signature.

(042904.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

CASTILLON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 13.523.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05301, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28 mai 2004.

CASTILLON INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Administrateurs

(041964.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

ARTEVA NORTH AMERICA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: 34,558,900.-.

Siège social: L-1948 Luxembourg, 48, rue Louis XIV.
R. C. Luxembourg B 67.095.

In the year two thousand and four, on the twenty-ninth of April.
Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg.

There appeared:

ARTEVA WORLDWIDE, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company («société à responsabilité limitée»), with registered office at 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register under number B 67.099,

here represented by Mr Olivier Ferres, employee, with professional address at 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, by virtue of a proxy given on April 29, 2004.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing person is the sole shareholder of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») established in Luxembourg under the name of ARTEVA NORTH AMERICA, S.à r.l. (the «Company»), a Luxembourg private limited liability company, with registered office at 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register under number B 67.095, incorporated by virtue of a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, dated November 16, 1998, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 48 of January 27, 1999 and whose articles of association have been last amended by virtue of a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, prenamed, dated April 28, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 718 of July 8, 2003.

II. The sole shareholder resolves to restate article 3 of the Company's articles of incorporation, to give it henceforth the following wording:

«**Art. 3.** The object of the Company is the holding, administering and developing of any intellectual property rights and licence rights in whatsoever form, including notably but not exclusively trademarks, patents, copyrights and information rights, in Luxembourg and outside Luxembourg and the providing of financing to group companies, in particular through branches located in and outside Luxembourg.

The Company may hold participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, control, manage, as well as develop these participations.

The Company may provide financial support to any of its affiliates, in particular by granting loans, facilities, security interests or guarantees in any form and for any term whatsoever and grant them any advice and assistance in any form whatsoever.

It may acquire any securities or rights by way of share participations, subscriptions, negotiations or in any manner, participate in the establishment, development and control of any companies or enterprises and render them any assistance.

It may carry on any industrial activity and maintain a commercial establishment open to the public. In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of it purpose.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds or any other financial instruments, which may be convertible.»

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholder meeting are estimated at approximately thousand euros (EUR 1,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarised deed was drawn up in Münsbach, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-neuf avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

ARTEVA WORLDWIDE, S.à r.l., ayant son siège social au 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro 67.099,

ici représentée par Monsieur Olivier Ferres, employé, avec adresse professionnelle au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, en vertu d'une procuration donnée le 29 avril 2004.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de ARTEVA NORTH AMERICA, S.à r.l., ayant son siège social au 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 67.095, constituée suivant acte de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-duché de Luxembourg, reçu en date du 16 novembre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 48 en date du 27 janvier 1999, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire Jean-Joseph Wagner, prénommé, reçu en date du 28 avril 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 718, en date du 8 juillet 2003.

II. L'associée unique décide de reformuler l'article 3 des statuts de la Société en conséquence pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** La Société a pour objet la détention, l'administration et le développement de tous types de droits de propriété intellectuelle et de droits de licence, quelle qu'en soit la forme, en ce notamment compris, mais non exclusivement, les marques, les brevets, les droits d'auteurs et les droits d'information, au Luxembourg ou en dehors du Luxembourg ainsi que la fourniture de financements aux sociétés du groupe, en particulier par la voie de succursales situées dans ou en dehors du Luxembourg.

La Société pourra prendre des participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que contrôler, gérer et mettre en valeur ces participations.

La Société pourra fournir une assistance financière à n'importe quelle société liée, en particulier accorder des prêts, des ouvertures de crédit, des intérêts sur titres ou des garanties sous quelle que forme que ce soit et quels qu'en soient les termes et leur fournir du conseil ou une assistance sous quelle que forme que ce soit.

La Société pourra acquérir tous titres et droits par voie de participation, de souscription, de négociation ou de toute autre manière, participer à l'établissement, à la mise en valeur et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises, et leur fournir toute assistance.

La Société pourra exercer une activité industrielle et tenir un établissement commercial ouvert au public. D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations ou tous autres instruments financiers qui pourront être convertibles.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille Euro (EUR 1.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Münsbach, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: O. Ferres, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, vol. 143S, fol. 46, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2004.

J. Elvinger.

(040898.3/211/110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2004.

ARTEVA SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Share capital: USD 12,650.-.**Share capital: L-1948 Luxembourg, 48, rue Louis XIV.
R. C. Luxembourg B 67.096.

In the year two thousand and four, on the twenty-ninth of April.
Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg.

There appeared:

ARTEVA WORLDWIDE, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company («société à responsabilité limitée»), with registered office at 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register under number B 67.099,

here represented by Mr Olivier Ferres, employee, with professional address at 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, by virtue of a proxy given on April 29, 2004.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing person is the sole shareholder of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») established in Luxembourg under the name of ARTEVA SERVICES, S.à r.l. (the «Company»), a Luxembourg private limited liability company, with registered office at 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register under number B 67.096, incorporated by virtue of a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, dated November 16, 1998, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 48 of January 27, 1999 and whose articles of association have been last amended by virtue of a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, prenamed, dated April 28, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 717 of July 8, 2003.

II. The sole shareholder resolves to restate article 3 of the Company's articles of incorporation, to give it henceforth the following wording:

«**Art. 3.** The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, the control, the management, as well as the development of these participations.

The Company may provide financial support to any of its affiliates, in particular by granting loans, facilities, security interests or guarantees in any form and for any term whatsoever and grant them any advice and assistance in any form whatsoever.

It may acquire any securities or rights by way of share participations, subscriptions, negotiations or in any manner, participate in the establishment, development and control of any companies or enterprises and render them any assistance.

It may carry on any industrial activity and maintain a commercial establishment open to the public. In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds or any other financial instruments, which may be convertible.»

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholder meeting are estimated at approximately thousand euros (EUR 1,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarised deed was drawn up in Münsbach. On the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by his Sur-name, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-neuf avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

ARTEVA WORLDWIDE, S.à r.l., ayant son siège social au 48, rue Louis XIV; L1948 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro 67.099,

ici représentée par Monsieur Olivier Ferres, employé, avec adresse professionnelle au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, en vertu d'une procuration donnée le 29 avril 2004.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de ARTEVA SERVICES, S.à r.l., ayant son siège social au 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 67.096, constituée suivant acte de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, reçu en date du 16 novembre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 48 en date du 27 janvier 1999, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire Jean-Joseph Wagner, prénommé, reçu en date du 28 avril 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 717, en date du 8 juillet 2003.

II. L'associée unique décide de reformuler l'article 3 des statuts de la Société en conséquence pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises Luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que le contrôle, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société pourra fournir une assistance financière à n'importe quelle société liée, en particulier accorder des prêts, des ouvertures de crédit, des intérêts sur titres ou des garanties sous quelle que forme que ce soit et quels qu'en soient les termes et leur fournir du conseil ou une assistance sous quelle que forme que ce soit.

La Société pourra acquérir tous titres et droits par voie de participation, de souscription, de négociation ou de toute autre manière, participer à l'établissement, à la mise en valeur et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises, et leur fournir toute assistance.

La Société pourra exercer une activité industrielle et tenir un établissement commercial ouvert au public. D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations ou tous autres instruments financiers qui pourront être convertibles.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille euros (EUR 1.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Münsbach, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: O. Ferres, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, vol. 143S, fol. 46, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2004.

J. Elvinger.

(040899.3/211/102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2004.

SOCIETE DE GESTION IMMOBILIERE DE L'EST S.A., Société Anonyme.

Capital social: 31.000,- EUR.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 43, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 96.389.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la SOCIETE DE GESTION IMMOBILIERE DE L'EST S.A. en date du 23 janvier 2004 que:

Première résolution

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la Société au:

43, rue Goethe L-1637 Luxembourg

avec effet au 1^{er} février 2004.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Signature

Le Président

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02669. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042159.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

SAISICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1325 Luxembourg, 17, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 69.660.

In the year two thousand four, on the fifteenth day of April.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing at Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of shareholders of SAISICAV, a société anonyme, having its registered office at 17, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg, trade register Luxembourg section B number 69.660, incorporated by deed dated on 11 May 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 443 of 11 June 1999.

The meeting is presided by Mr Giulio Baseggio, dirigeant, residing in Milano.

The chairman appoints as secretary Mr Grégoire Gilfriche, employée, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Yannick Kantor, employée, residing professionally in Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The present meeting has been duly convened by notices containing the agenda and published:

- in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, dated 26 March 2004 and 6 April 2004;

- in the Luxembourg newspaper «Luxemburger Wort», dated 26 March 2004 and 6 April 2004;

- in the Italian newspaper «Il Sole 24 Ore», dated 26 March 2004 and 6 April 2004.

II.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list will be annexed to this document, to be filed with the registration authorities.

III.- As it appears from the attendance list, out of 802,149.816 shares outstanding, 751,995 shares are present or duly represented at the present extraordinary general meeting. The quorum required for this meeting having been reached, it can validly decide on all the items of the agenda.

IV.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1) To approve both Reports of the Board of Directors and of the Auditor for the fiscal year ended December 31st, 2003.

2) To decide the dissolution of the Sicav further to the proposal of the Board of Directors

3) To decide to appoint KPMG FINANCIAL ADVISORY SERVICE represented by Eric Collard and John Li as Liquidator of the Sicav and to determinate the scope of its mission.

4) To ratify the decision to suspend the calculation of the Net Asset Value.

5) To grant discharge to the Directors and to the Auditor.

6) Any other business.

After the foregoing was approved by the Meeting, it takes unanimously the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolves to approve both Reports of the Board of Directors and of the Auditor for the fiscal year ended December 31st, 2003.

Second resolution

Further to the proposal of the Board of Directors, the Meeting resolves to dissolve and liquidate the Company on a voluntary basis.

Third resolution

The Meeting resolves to appoint KPMG FINANCIAL ADVISORY SERVICE, with registered office at Luxembourg, 31, allée Scheffer, represented by Mr John Li and Mr Eric Collard as liquidator in relation to the voluntary liquidation of the Company. The Liquidator is empowered to do everything which is required for the liquidation of the Company and the disposal of its assets under his sole signature for the performance of his duties.

The Meeting resolves to confer to the Liquidator the powers set forth in articles 144 et seq. of the Law.

The Liquidator shall be entitled to pass all deeds and carry out all operations, including those referred to in article 145 of the Law, without the prior authorisation of the general meeting of shareholders. The Liquidator may, under his sole responsibility, delegate his powers for specific defined operations or tasks, to one or several persons or entities.

The Liquidator shall be authorised to make, in his sole discretion, advance payments of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the shareholders of the Company, in accordance with article 148 of the Law.

Fourth resolution

The Meeting ratifies the decision to suspend the calculation of the Net Asset Value.

Fifth resolution

The Meeting resolves to grant discharge to the Directors and to the Auditor of the Sicav for the period from January 1st, 2003 to April 15th, 2004.

Costs

The amount of the expenses in relation to the present deed are estimated to be approximately EUR 1,000 (one thousand Euro).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing persons signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le quinze avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SAISICAV, ayant son siège social à 17, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg, R. C. Luxembourg section B numéro 69.660, constituée suivant acte reçu le 11 mai 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 443 du 11 juin 1999.

L'assemblée est présidée par Monsieur Giulio Basseggio, dirigeant à Milan.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Grégoire Gilfriche, employé privé domicilié professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Yannick Kantor, employé privé domicilié professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- La présente assemblée a été convoquée par des annonces contenant l'ordre du jour et publiées:

- dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, daté des 26 mars et 6 avril 2004;
- dans le journal luxembourgeois «Luxemburger Wort», daté des 26 mars et 6 avril 2004;
- dans le journal italien «Il Sole 24 Ore» daté des 26 mars et 6 avril 2004.

II.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

III.- Il ressort de cette liste de présence que sur les 802.149,816 actions actuellement en circulation, 751.995 sont présentes ou dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de telle sorte que celle-ci peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

IV.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1) Approuver les rapports établis par le Conseil d'Administration et par l'Auditeur pour l'exercice finissant le 31 décembre 2003.

2) Décider la dissolution de la Sicav suivant proposition du Conseil d'Administration.

3) Décider de nommer KPMG FINANCIAL ADVISORY SERVICE, représentée par Eric Collard et John Li en tant que liquidateur de la Sicav et déterminer le cadre de sa mission.

4) Ratifier la suspension du calcul de la Valeur Nette des Actifs.

5) Donner décharge aux administrateurs et à l'auditeur pour l'exécution de leur mandat

6) Divers

Après approbation de ce qui précède par l'Assemblée, l'Assemblée prend unanimement les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'approuver les rapports établis par le Conseil d'Administration et par l'Auditeur pour l'exercice finissant le 31 décembre 2003.

Deuxième résolution

Suivant en cela la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée décide de dissoudre et de liquider volontairement la Société.

Troisième résolution

L'assemblée décide de nommer la société KPMG FINANCIAL ADVISORY SERVICE, avec siège social à Luxembourg, 31, allée Scheffer, représenté par M. John Li et M. Eric Collard en tant que liquidateur en relation avec la liquidation volontaire de la Société (le Liquidateur). Le Liquidateur est autorisé à accomplir, sous sa seule signature, tout acte nécessaire à la liquidation de la Société et à la réalisation de ses actifs.

L'Assemblée décide d'attribuer au Liquidateur les pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la Loi.

Le Liquidateur est autorisé à passer tous actes et d'exécuter toutes opérations, en ce compris les actes prévus aux articles 145 de la Loi, sans autorisation préalable d'une assemblée générale des actionnaires. Le Liquidateur pourra déléguer, sous sa propre responsabilité, ses pouvoirs, pour des opérations ou tâches spécialement déterminées, à une ou plusieurs personnes physiques ou morales.

Le Liquidateur est autorisé à verser des acomptes sur le boni de liquidation aux actionnaires de la Société conformément à l'article 148 de la Loi.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de ratifier la décision de suspendre le calcul de la Valeur Nette des Actifs.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de donner décharge aux administrateurs de la Sicav et à son Auditeur pour l'exécution de leur mandat respectif pour la période allant du 1^{er} janvier 2003 au 15 avril 2004.

Estimation des frais

Le montant des dépenses relatif au présent acte est estimé à environ EUR 1.000 (mille Euros).

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'Anglais, déclare qu'à la demande du comparant le présent acte est documenté en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux parties comparantes, elles ont signé ensemble.

Signé: G. Baseggio, G. Gilfriche, Y. Kantor, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2004, vol. 20CS, fol. 94, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2004.

J. Elvinger.

(040901.3/211/137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2004.

NORDWOOL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 68.957.

L'an deux mille quatre, le sept mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché du Luxembourg).

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme NORDWOOL S.A., avec siège social à L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim, constituée suivant acte reçu par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, le 8 mars 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 4 juin 1999, n° 412, acte modifié pour la dernière fois par un acte tenu sous seing privé en date du 28 juin 2002 et inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 68.957.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Maître Philippe Morales, avocat, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Maître Cécile Hestin, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Eric Pralong, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Dissolution anticipée de la société et mise en liquidation.

2. Nomination d'un liquidateur de la société.

3. Détermination des pouvoirs conférés au liquidateur.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale des actionnaires a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Seconde résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de nommer liquidateur de la société, Philippe Morales, demeurant au 3, rue de la Chapelle à L-1325 Luxembourg.

Troisième résolution

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus larges pour l'exercice de sa mission, notamment ceux prévus aux articles 144 à 148 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

En outre, le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Le liquidateur est spécialement autorisé à distribuer une avance sur le boni de liquidation dans les meilleurs délais, en fonction des disponibilités et des besoins financiers de la société.

Coût

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison du présent acte, sont évalués approximativement à mille cinq cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, tous ont signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: P. Morales, C. Hestin, E. Pralong, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2004, vol. 143S, fol. 56, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2004.

J. Elvinger.

(040902.3/211/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2004.

PLAGEFIN, PLACEMENT, GESTION, FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 9.449.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire
 qui s'est tenue le 25 mars 2004 à 11.00 heures à Luxembourg*

- Le mandat des administrateurs et du Commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.
- L'Assemblée Générale Statutaire décide à l'unanimité de renouveler les mandats d'administrateurs de Messieurs Eric Berg et Yvan Juchem et de Madame Nathalie Collard et le mandat de Commissaire aux Comptes de MAZARS.
- Les mandats des administrateurs et Commissaire aux comptes viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01608. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042715.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

GLASS LUXEMBOURG II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 76.996.

—
 Par décision de l'associé unique en date du 21 mai 2004:

- les comptes annuels au 30 novembre 2000 et 30 novembre 2001 et l'affectation des résultats sont approuvés à l'unanimité;
- Décharge est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat au 30 novembre 2000 et 30 novembre 2001.
- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la date de la prochaine Assemblée Générale Statutaire, à savoir:

Administrateurs:

M. Herman R.W. Troskie, 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg

Mme Kristel Segers, 147, route de Longwy, L-1940 Luxembourg

M. Yves Alexandre, 48, Grosvenor Street, London, W1K 3HW, United Kingdom

M. Craig Bottger, Road 1706, Building 499, Diplomatic Area 317, Manama, Bahrain

M. Thomas Walker, 35, Ladbroke Gardens, London, W11 2PX United Kingdom

Commissaire aux Comptes:

ERNST & YOUNG, Société anonyme, 7, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Münsbach

- La démission de Jonathan C. Meggs est acceptée avec effet au 11 mai 2004.

- La nomination de Thomas Walker en tant que gérant de la société est acceptée avec effet au 11 mai 2004.

Luxembourg, le 21 mai 2004

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05143. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042793.3/631/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

ODDI HOLDING S.A., Société Anonyme.
Registered office: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 78.231.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and four, on the eleventh of May.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appeared:

Mister Hubert Janssen, jurist, residing at Torgny (Belgium)

«the proxy»

acting as a special proxy of Mister Thorgeir Baldurson, director, residing in Kopavogi (Iceland)

«the mandator»

by virtue of a proxy under private seal given which, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will be registered with this minute.

The proxy declared and requested the notary to act:

I.- That the société anonyme ODDI HOLDING S.A., having its head office at L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri, registered in the registre de commerce et des sociétés in Luxembourg, section B number 78.231, has been incorporated by deed of the notary Jean-Joseph Wagner, residing in Sanem (Luxembourg), enacted on the 28th of September, 2000, published in the Mémorial C number 240 of the 2nd of April, 2001;

II.- That the subscribed share capital of the société anonyme ODDI HOLDING S.A. amounts currently to ISK 74,840,000, represented by 748,400 shares having a par value of ISK 100 each, fully paid up.

III.- That the mandator declares to have full knowledge of the articles of association and the financial standings of ODDI HOLDING S.A.

IV.- That the mandator acquired all shares of the predesignated company and that as a sole shareholder declares explicitly to proceed with the dissolution of the said company.

V.- That the mandator declares that all the known debts have been paid and that he takes over all assets, liabilities and commitments, known or unknown of the dissolved company and that the liquidation of the company is terminated without prejudice as it assumes all its liabilities.

VI.- That the shareholder's register and all the shares of the dissolved company have been cancelled.

VII.- That the mandator fully discharges the board of directors, statutory auditor and managers for their mandate up to this date.

VIII.- That the records and documents of the company will be kept for a period of five years at the offices of the dissolved company.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read, the above-mentioned proxy-holder signed with Us, the notary, the present original deed.

Follows the translation in French of the foregoing deed, being understood that in case of discrepancy, the English text will prevail.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède, étant entendu qu'en cas de divergence, le texte anglais fait foi:

L'an deux mille quatre, le onze mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny (Belgique)

«le mandataire»

agissant en sa qualité de mandataire spécial de Monsieur Thorgeir Baldurson, administrateur de sociétés demeurant à Kopavogi (Iceland)

«le mandant»

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme ODDI HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 78.231, a été constituée suivant acte reçu le 28 septembre 2000, publié au Mémorial C numéro 240 du 2 avril 2001;

II.- Que le capital social de la société anonyme ODDI HOLDING S.A., prédésignée, s'élève actuellement à ISK 74.840.000, représentés par 748.400 actions de ISK 100 chacune, chacune intégralement libérée.

III.- Que son mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société ODDI HOLDING S.A.

IV.- Que son mandant est devenu propriétaire de toutes les actions de la susdite société et qu'en tant qu'actionnaire unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Que son mandant déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'il prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus, de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires et des actions de la société dissoute.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs, commissaire de surveillance et directeurs de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans aux bureaux de la société dissoute.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2004, vol. 21CS, fol. 20, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2004.

J. Elvinger.

(040903.3/211/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2004.

ZYTHUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 87.740.

L'an deux mille quatre, le quatre mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ZYTHUM S.A., ayant son siège social à L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri, R. C. Luxembourg section B numéro 87.740, constituée suivant acte reçu le 29 mai 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1233 du 22 août 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I. - Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que les 310 (trois cent dix) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 69.000,- (soixante-neuf mille Euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 31.000,- (trente et un mille Euros) à EUR 100.000,- (cent mille Euros) par l'émission de 690 (six cent quatre-vingt-dix) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent Euros) chacune, par apport en numéraire.

2.- Modification afférente du premier paragraphe de l'article 5 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de EUR 69.000,- (soixante-neuf mille Euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 31.000,- (trente et un mille Euros) à EUR 100.000,- (cent mille Euros) par l'émission de 690 (six cent quatre-vingt-dix) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent Euros) chacune.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'admettre à la souscription des 690 (six cent quatre-vingt-dix) actions nouvelles les actionnaires actuels au prorata de leur participation actuelle dans le capital social de la société.

Intervention - Souscription - Libération

Sont ensuite intervenus les souscripteurs prénommés, représentés par Monsieur Hubert Janssen, prénommé, en vertu des procurations dont mention ci-avant;

lesquels ont déclaré souscrire aux 690 (six cent quatre-vingt-dix) actions nouvelles, chacun le nombre pour lequel il a été admis, et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 69.000,- (soixante-neuf mille Euros) ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital souscrit est fixé à EUR 100.000,- (cent mille Euros), représenté par 1.000 (mille) actions de EUR 100,- (cent Euros) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de deux mille cent Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: H. Janssen, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, vol. 143S, fol. 49, case 5. – Reçu 690 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2004.

J. Elvinger.

(041053.3/211/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2004.

ZYTHUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 87.740.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(041055.3/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2004.

SOCIETE DE PARTICIPATION SILVER S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 94.136.

In the year two thousand and four, on the twenty-third day of March.

Before Maître Joseph Elvinger, residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of Société de Participations SILVER S.A. (the «Corporation»), a société anonyme having its registered office in Luxembourg, incorporated as a société à responsabilité limitée by deed of Maître Jacques Delvaux, notary residing in Luxembourg, on 30th May, 2003, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, n° 747 on 15th July 2003 («Mémorial»). The articles of incorporation of the Corporation have been amended for the latest time by deed of Maître Joseph Elvinger on 5th August 2003, published in the Mémorial n° 1111 on 24th October 2003.

The meeting was presided over by Manuel Frias, director, residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary by Ferdinando Cavalli, employé privé, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer by Pascale Mariotti, employé privé, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

I. The shareholders represented and the number of shares held by each of them are shown on the attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary.

This list as well as the proxies will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II. It appears from the attendance list that the entire corporate capital is represented at the present meeting and that the shareholders declare themselves having been duly informed of the agenda so that the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on the agenda set out below:

1. Restructuring of the issued share capital of the Corporation by the reclassification of one hundred and ninety (190) B1 non voting preference shares («B1 shares») into one hundred and ninety (190) B2 non voting preference shares («B2 shares») and subsequent amendment of article 5.1 of the articles of incorporation of the Corporation.

2. Amendment of the second paragraph of article 5.2 of the articles of incorporation of the Corporation relating to the authorised capital in order to adapt the tranches of shares reserved within the authorised capital for the conversion of the subordinated redeemable zero coupon tranche B 1 and tranche B2 convertible bonds following the reclassification of two hundred ninety-seven thousand and five hundred (297,500) subordinated redeemable zero coupon tranche B1 convertible bonds into two hundred ninety-seven thousand and five hundred (297,500) subordinated redeemable zero coupon tranche B2 convertible bonds by a decision of the meeting of the holders of the subordinated redeemable zero coupon tranche B1 and tranche B2 convertible bonds of even date herewith.

After the foregoing has been approved the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting resolved to restructure the Corporation's issued share capital by reclassifying one hundred and ninety (190) B1 shares into one hundred and ninety (190) B2 shares.

The holders of B1 shares, whose all or part of the shares are not reclassified into B2 shares have waived to the reclassification of their B1 shares into B2 shares.

Second resolution

The meeting resolved to amend consequently article 5.1. of the articles of incorporation of the Corporation so as to read as follows:

«**Art. 5.1.** The issued capital is set at nine million six hundred and one thousand seven hundred and fifty (9,601,750) Euro divided into two million four hundred and four thousand five hundred and eighty-six (2,404,586) ordinary shares and two million three hundred ninety-six thousand two hundred and eighty-nine (2,396,289) non voting preference shares divided into two million three hundred seventy-two thousand two hundred and twenty-four (2,372,224) non voting preference B 1 shares (the «B1 Shares») and twenty-four thousand and sixty-five (24,065) non voting preference B2 shares (the «B2 Shares») and together with the B 1 shares the «non voting preference shares») with a nominal value of 2 (2) Euro per share (the ordinary shares and the non voting preference shares being together referred to as the «shares») and the holders thereof as the «shareholders», unless the context otherwise requests).

Third resolution

After having noted that following a decision of the meeting of even date herewith of holders of the subordinated redeemable zero coupon tranche B1 convertible bonds and the subordinated redeemable zero coupon tranche B2 convertible bonds, two hundred ninety-seven thousand and five hundred (297,500) subordinated redeemable zero coupon tranche B 1 convertible bonds have been reclassified into two hundred ninety-seven thousand and five hundred (297,500) subordinated redeemable zero coupon tranche B2 convertible bonds, the meeting decided to amend the second paragraph of article 5.2 of the articles of incorporation of the Company so as to read as follows:

«Out of the authorised share capital, eight hundred sixteen million one hundred and forty-eight thousand and seven hundred and fifty (816,148,750) EUR, consisting of two hundred and four million three hundred and eighty-nine thousand and eight hundred and ten (204,389,810) ordinary shares and two hundred and three million six hundred and eighty-four thousand and five hundred and sixty-five (203,684,565) non voting preference shares shall be reserved for (i) the issue of a maximum of two hundred and four million three hundred and eighty-nine thousand and eight hundred and ten (204,389,810) ordinary shares upon conversion of two hundred and four million three hundred and eighty-nine thousand and eight hundred and ten (204,389,810) subordinated redeemable zero coupon tranche A convertible bonds in one or more issues on the basis of one (1) ordinary share for one (1) convertible bond, (ii) the issue of a maximum of two hundred and one million three hundred and fifty-seven thousand and six hundred and ninety (201,357,690) B1 shares upon conversion of two hundred and one million three hundred and fifty-seven thousand and six hundred and ninety (201,357,690) subordinated redeemable zero coupon tranche B1 convertible bonds in one or more issues on the basis of one (1) B1 share for one (1) tranche B1 convertible bond and (iii) the issue of a maximum of two million three hundred twenty-six thousand and eight hundred and seventy-five (2,326,875) B2 shares upon the conversion of two million three hundred twenty-six thousand and eight hundred and seventy-five (2,326,875) subordinated redeemable zero coupon tranche B2 convertible bonds in one or more issues on the basis of one (1) B2 share for one (1) tranche B2 convertible bond.»

There being no further business on the agenda, the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English acknowledges that, at the request of the parties hereto, this deed is drafted in English, followed by a French translation; at the request of the same parties, in case of divergences between the English and the French version, the English version shall be prevailing.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-trois mars.

Par-devant M^e Joseph Elvinger, notaire, de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme Société de Participations SIL-VER S.A. (ci-après la «Société»), ayant son siège social à Luxembourg, constituée en tant que société à responsabilité limitée suivant acte reçu par M^e Jacques Delvaux, notaire, demeurant à Luxembourg, en date du 30 mai 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et associations («Mémorial») n° 747 en date du 15 juillet 2003. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par acte de M^e Joseph Elvinger du 5 août 2003, publié au Mémorial n° 1111 en date du 24 octobre 2003.

L'assemblée est présidée par Manuel Frias, administrateur, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire, M. Ferdinando Cavalli, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur, Mme Pascale Mariotti, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Les actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, les scrutateurs et le notaire instrumentant.

La liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités d'enregistrement.

II. Il résulte de la liste de présence que l'entière du capital social est représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires déclarent qu'ils ont été informés de manière satisfaisante du contenu de l'ordre du jour de sorte que cette assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour déterminés ci-après:

1. Restructuration du capital social émis de la Société par la re-classification de cent quatre-vingt-dix (190) actions privilégiées sans droit de vote B1 («actions B1») en cent quatre-vingt-dix (190) actions privilégiées sans droit de vote B2 («actions B2») et la modification conséquente du premier paragraphe de l'article 5.1. des statuts de la Société.

2. Modification du second paragraphe de l'article 5.2. des statuts de la Société relatif au capital autorisé afin d'adapter les tranches d'actions dont l'émission est réservée dans le cadre du capital autorisé à la conversion des obligations convertibles subordonnées rachetables à coupon zéro de la tranche B1 et de la tranche B2 suite à la re-classification de deux cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cents (297.500) obligations convertibles subordonnées rachetables à coupon zéro de la tranche B1 en deux cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cents (297.500) obligations convertibles subordonnées rachetables à coupon zéro de la tranche B2 par une décision de l'assemblée des détenteurs d'obligations convertibles subordonnées rachetables à coupon zéro de la tranche B1 et de la tranche B2.

Après que ce qui précède ait été approuvé, l'assemblée a pris les décisions suivantes:

Première résolution

L'assemblée a décidé de restructurer le capital social émis de la Société par la reclassification de cent quatre-vingt-dix (190) actions privilégiées sans droit de vote B1 en cent quatre-vingt-dix (190) actions privilégiées sans droit de vote B2.

Les détenteurs d'actions B1 dont les actions ne sont pas reclassifiées en tout ou partie en actions B2, ont renoncé à la reclassification de leurs actions B1 en actions B2.

Seconde résolution

L'assemblée a décidé de modifier en conséquence l'article 5.1. des statuts de la Société afin qu'il ait la teneur suivante:

«**Art. 5.1.** Le capital social émis de la Société est fixé à neuf millions six cent un mille sept cent cinquante Euros (EUR 9.601.750) divisé en deux millions quatre cent quatre mille cinq cent quatre-vingt-six (2.404.586) actions ordinaires et deux millions trois cent quatre-vingt-seize mille deux cent quatre-vingt-neuf (2.396.289) actions privilégiées sans droit de vote divisées en deux millions trois cent soixante-douze mille deux cent vingt-quatre (2.372.224) actions privilégiées sans droit de vote B1 («les actions B1») et vingt-quatre mille soixante-cinq (24.065) actions privilégiées sans droit de vote B2 («les actions B2 et ensemble avec les actions B1, les actions privilégiées sans droit de vote») avec une valeur nominale de deux (2) Euros par action (les actions ordinaires et les actions ordinaires privilégiées sans droit de vote étant appelées ensemble «les actions» et leurs titulaires «les actionnaires») à moins que le contexte ne le requière autrement.»

Troisième résolution

Après avoir constaté que suite à une décision prise à la même date que celle-ci des assemblées des détenteurs d'obligations convertibles subordonnées rachetables à coupon zéro de la tranche B1 et des détenteurs d'obligations convertibles subordonnées rachetables à coupon zéro de la tranche B2, deux cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cents (297.500) obligations convertibles subordonnées rachetables à coupon zéro de la tranche B1 ont été reclassifiées en deux cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cents (297.500) obligations convertibles subordonnées rachetables à coupon zéro de la tranche B2, l'assemblée a décidé de modifier le deuxième paragraphe de l'article 5.2. des statuts de la Société afin qu'il ait la teneur suivante:

«5.2. Du capital autorisé huit cent seize millions cent quarante-huit mille sept cent cinquante Euros (816.148.750) représentés par deux cent quatre millions trois cent quatre-vingt-neuf mille huit cent dix (204.389.810) actions ordinaires et deux cent trois millions six cent quatre-vingt-quatre mille cinq cent soixante-cinq (203.684.565) actions privilégiées sans droit de vote seront réservées pour (i) l'émission d'un maximum de deux cent quatre millions trois cent quatre-vingt-neuf mille huit cent dix (204.389.810) actions ordinaires suite à la conversion de deux cent quatre millions trois cent quatre-vingt-neuf mille huit cent dix (204.389.810) obligations convertibles subordonnées rachetables à coupon zéro tranche A par une ou plusieurs émissions sur base de une (1) action ordinaire pour une (1) obligation convertible, (ii) l'émission d'un maximum de deux cent un million trois cent cinquante-sept mille six cent quatre-vingt-dix (201.357.690) actions B1 suite à la conversion de deux cent un million trois cent cinquante-sept mille six cent quatre-vingt-dix (201.357.690) obligations convertibles subordonnées rachetables à coupon zéro tranche B1 par une émission sur la base de une (1) action B1 pour une (1) obligation convertible de la tranche B1, (iii) l'émission d'un maximum de deux millions trois cent vingt-six mille huit cent soixante-quinze (2.326.875) actions B2 suite à la conversion de deux millions trois cent vingt-six mille huit cent soixante-quinze (2.326.875) obligations convertibles subordonnées rachetables à coupon zéro tranche B2 par une ou plusieurs émissions sur la base de une (1) action B2 pour une (1) obligation convertible de la tranche B2.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance fût levée.

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, reconnaît par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent procès-verbal est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française; à la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé avec le notaire soussigné le présent acte.

Signé: M. Frias, F. Cavalli, P. Mariotti, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2004, vol. 143S, fol. 9, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2004.

J. Elvinger.

(041019.3/211/164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2004.

FLUOR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 56.349.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire
qui s'est tenue le 10 mai 2004 à 12.00 heures à Luxembourg*

Résolutions

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Jean Quintus et de COSAFIN S.A. pour une nouvelle période d'un an, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 mars 2005.

- L'Assemblée décide, à l'unanimité de nommer en tant que nouvel administrateur Monsieur Koen Lozie, administrateur de société, demeurant au 105, route d'Arlon, L-8211 Mamer, son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 mars 2005.

- L'Assemblée renouvelle le mandat de Commissaire aux Comptes de H.R.T. REVISION, S.à r.l., Luxembourg pour une nouvelle période d'un an, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 mars 2005.

Extrait sincère et conforme

FLUOR S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ05836. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042713.3/1172/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

ARTEVA SPECIALTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share Capital: USD 105,780,050.-.

Registered office: L-1948 Luxembourg, 48, rue Louis XIV.

R. C. Luxembourg B 67.097.

—
In the year two thousand four, on the twenty-ninth of April.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

KoSA B.V., a company incorporated under the laws of the Netherlands and having its registered office at Teleportboulevard 140, NL-1043 EJ Amsterdam,

here represented by Mr Olivier Ferres, employee, with professional address at 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach,

by virtue of a proxy established on April 29, 2004.

The said proxy, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing person is the sole shareholder of the limited liability company established in Luxembourg under the name of ARTEVA SPECIALTIES, S.à r.l. (hereafter «the Company»), incorporated pursuant to a deed of M^e Jean-Joseph Wagner, Notary residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg) on November 16, 1998, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* n° 48 of January 27, 1999 and whose bylaws have been last amended by a deed of the undersigned Notary, April 29, 2004 not yet published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations*.

II. The Company's share capital is set at one hundred five million seven hundred eighty thousand fifty United States Dollars (USD 105,780,050.-) represented by two million one hundred fifteen thousand six hundred and one (2,115,601) shares of fifty United States Dollars (USD 50.-) each.

III. The sole shareholder resolved to create different classes of shares and resolved to designate the existing two million one hundred fifteen thousand six hundred and one (2,115,601) shares as class A shares.

IV. The sole shareholder resolved to increase the corporate capital by forty-six million two hundred eighteen nine hundred and fifty United States Dollars (USD 46,219,950.-) to raise it from its present amount of one hundred five million seven hundred eighty thousand fifty United States Dollars (USD 105,780,050.-) to one hundred fifty-one million four hundred thousand United States Dollars (USD 151,400,000.-) by creation and issue of nine hundred twenty-four thousand three hundred ninety-nine (924,399) new class B shares vested with the same rights and obligations as the existing class A shares, of fifty United States Dollars (USD 50.-) each.

V. The sole shareholder resolved to waive his preferential subscription right and to admit KoSa LUXEMBOURG, S.à r.l., a private limited liability Company with registered office at 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, inscribed at the Luxembourg Trade and Company Register, section B under number 99.193 to the subscription of all new class B shares.

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervened KoSa LUXEMBOURG, S.à r.l., (the «Contributing Company»), prenamed, here represented by Mr Olivier Ferres, prenamed, by virtue of a proxy established on April 29, 2004. The said proxy, signed *ne varietur*

by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Contributing Company, through its proxyholder, declared to subscribe to all new class B shares together with a total issue premium allocated to such new Class B shares in the amount of five hundred seventy million four hundred forty-eight thousand one hundred ninety-four United States Dollars (USD 570,448,194.-) and fully pay them up in the amount of six hundred and sixteen million six hundred sixty-eight thousand one hundred forty-four United States Dollars (USD 616,668,144.-), by contribution in kind consisting of all its assets and liabilities (entire property) which are hereby transferred to and accepted by the Company at the value of six hundred and sixteen million six hundred sixty-eight thousand one hundred forty-four United States Dollars (USD 616,668,144.-).

The assets and liabilities contributed to the Company comprise amongst others:

- Acquisition rights and obligation to perform the acquisition relating to the US assets and entities as described in a Purchase Agreement by and among E.I. DU PONT DE NEMOURS AND ACOMPANY, the other sellers identified herein, KED FIBER LTD. and KED FIBER, LLC, dated November 16, 2003.

- A receivable of five hundred fifteen million five hundred ten thousand two hundred and ninety United States Dollars (USD 515,510,290.-) towards the Company.

- A receivable of one hundred million United States Dollars (USD 100,000,000.-) towards the Company.

- A receivable in the total amount of three hundred ninety-seven thousand five hundred forty-six United States Dollars (USD 397,546.-) towards group companies.

- Cash at bank of seven hundred sixty thousand two hundred seventy-one United States Dollars (USD 760,271.-)

Pursuant to the above increase of capital, article 5 of the articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 5.** The capital is set at one hundred fifty-one million four hundred thousand United States Dollars (USD 151,400,000.-) represented by two million one hundred fifteen thousand six hundred and one (2,115,601) class A shares and nine hundred twenty-four thousand three hundred ninety-nine (924,399) class B shares of a par value of fifty United States Dollars (USD 50.-) each.»

Evidence of the contribution's existence

Proof of the existence and value of such assets and liabilities has been given to the undersigned notary by a certification of the Contributing Company attesting that it is the full owner of such assets and liabilities and a balance sheet of the Contributing Company dated April 29, 2004 certified «true and correct» by the managers of the Contributing Company.

Effective implementation of the contribution

KoSa LUXEMBOURG, S.à r.l., through its proxyholder, declares that:

- it is the sole full owner of the contributed assets and liabilities and possessing the power to dispose of them, they being legally and conventionally freely transferable;

- the contribution of such assets and liabilities is effective today without qualification, proof thereof having been given to the undersigned notary;

- all further formalities are in course in the respective countries of location of the assets and liabilities, in order to duly carry out and formalize the transfer and to render it effective anywhere and toward any third party.

Variable rate capital tax exemption request

Considering that it concerns a contribution in kind of all assets and liabilities of one Luxembourg resident company (KoSa LUXEMBOURG, S.à r.l.) to a Luxembourg resident company (the Company), the Company expressly requests the capital contribution duty exemption on basis of Article 4.1. of the Luxembourg law of December 29, 1971, as amended by the law of December 3, 1986, which provides for a fixed rate registration tax perception in such a case.

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated increase of capital are estimated at seven thousand five hundred Euro (EUR 7,500.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Münsbach, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède.

L'an deux mille quatre, le vingt-neuf avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

KoSa B.V, une société constituée selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Teleportboulevard 140, NL-1043 EJ Amsterdam,

ici représentée par Monsieur Olivier Ferres, employé, avec adresse professionnelle au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach,

en vertu d'une procuration donnée le 29 avril 2004.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de ARTEVA SPECIALTIES, S.à r.l. (ci après «la Société»), constituée suivant acte reçu par M^e Jean-Joseph Wagner, Notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg) en date du 16 novembre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 48 du 27 janvier 1999 et dont les statuts ont été amendés pour la dernière fois par un acte reçu par le Notaire instrumentaire en date du 29 avril 2004, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. Le capital social de la Société est fixé à cent cinq millions sept cent quatre-vingt mille cinquante dollars américains (USD 105.780.050,-) représenté par deux millions cent quinze mille six cent une (2.115.601) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante dollars américains (USD 50,-) chacune.

III. L'associé unique décide de créer différentes catégories de parts sociales et décide de désigner les deux millions cent quinze mille six cent une (2.115.601) parts sociales existantes en parts sociales de catégorie A.

IV. L'associé unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de quarante-six millions deux cent dix-neuf mille neuf cent cinquante dollars américains (USD 46.219.950,-) pour le porter de son montant actuel de cent cinq millions sept cent quatre-vingt mille cinquante dollars américains (USD 105.780.050,-) à cent cinquante et un million dollars américains (USD 151.400.000,-) par la création et l'émission de neuf cent vingt-quatre mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf (924.399) parts sociales nouvelles de catégorie B, investies des mêmes droits et obligations que les parts sociales de catégorie A existantes, d'une valeur nominale de cinquante dollars américains (USD 50,-) chacune.

V. L'associé unique décide de renoncer à son droit préférentiel de souscription et d'admettre KoSa LUXEMBOURG, S.à r.l., une société à responsabilité limitée avec siège social à 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 99.193, à la souscription de l'intégralité des nouvelles parts sociales de catégorie B.

Intervention - Souscription - Libération

Est alors intervenue KoSa LUXEMBOURG, S.à r.l., prédésignée, (ci-après «l'Apporteur») ici représentée par Monsieur Olivier Ferres, précité, en vertu d'une procuration donnée le 29 avril 2004. Laquelle procuration, signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

L'apporteur, par son mandataire, déclare souscrire à l'intégralité des nouvelles parts sociales de catégorie B ainsi qu'une prime d'émission attaché à ces nouvelles parts sociales de catégorie B d'un montant de cinq cent soixante-dix millions quatre cent quarante-huit mille cent quatre-vingt-quatorze (USD 570.448.194,-) et les libérer intégralement au montant de six cent seize millions six cent soixante-huit mille cent quarante-quatre Dollars américains (USD 616.668.144,-) par apport en nature de l'intégralité de ses actifs et passifs (universalité de patrimoine) lesquels sont par la présente transférés à et acceptés par la Société à la valeur de six cent seize millions six cent soixante-huit mille cent quarante-quatre Dollars américains (USD 616.668.144,-).

La portion de l'intégralité des actifs et passifs apportés à la Société comprend entre autres:

- Les droits d'acquisition et obligation d'acquisition des actifs et entités américaines décrits dans un contrat de vente entre E.I. DU PONT DE NEMOURS AND ACOMPANY, les autres vendeurs identifiés dans ce contrat, KED FIBER LTD. et KED FIBER, LLC date du 16 novembre 2003.

- Une créance à l'encontre de la Société pour un montant de cinq cent quinze millions cinq cent dix mille deux cent quatre-vingt-dix Dollars américains (USD 515.510.290,-)

- Une créance à l'encontre de la Société pour un montant de cent millions de Dollars américains (USD 100.000.000,-)

- Une créance d'un montant de trois cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent quarante-six Dollars américains (USD 397.546,-) à l'encontre de sociétés du groupe.

- Avoirs bancaires pour un montant de sept cent soixante mille deux cent soixante et onze dollars américains (USD 760.271,-)

Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'article 5 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à cent cinquante et un millions quatre cent mille dollars américains (USD 151.400.000,-) représenté par deux millions cent quinze mille six cent une (2.115.601) parts sociales de catégorie A et neuf cent vingt-quatre mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf (924.399) parts sociales de catégorie B d'une valeur nominale de cinquante dollars américains (USD 50,-) chacune.»

Preuve de l'existence de l'apport

Preuve de l'existence de cet apport a été donnée au notaire soussigné par une déclaration d'apport émise par l'Apporteur attestant qu'il est le propriétaire de la portion des actifs et passifs transférés et par un bilan récent de l'Apporteur en date du 29 avril 2004, certifié «sincère et véritable» par ses gérants.

Réalisation effective de l'apport

KoSa LUXEMBOURG, S.à r.l., par son mandataire, déclare que:

- Elle est la seule pleine propriétaire des actifs et passifs apportés et possède les pouvoirs d'en disposer, ceux-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissibles;

- L'apport de ces actifs et passifs est effectivement réalisé sans réserves aujourd'hui;

- Toutes autres formalités sont en cours de réalisation dans les pays respectifs de localisation, aux fins d'effectuer la cession et de la rendre effective partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

Requête en exonération de paiement du droit proportionnel d'apport

Compte tenu qu'il s'agit d'un apport en nature de tous les actifs et passifs d'une société luxembourgeoise (KoSa LUXEMBOURG, S.à r.l.) à une autre société luxembourgeoise (la Société) la Société requiert expressément l'exonération du paiement du droit proportionnel d'apport sur base de l'article 4.1. de la loi du 29 décembre 1971 telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986, qui prévoit en pareil cas le paiement du droit fixe d'enregistrement.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de sept mille cinq cents Euro (EUR 7.500,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Münsbach, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: O. Ferres, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2004.

J. Elvinger.

(041022.3/211/187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2004.

ARTEVA SPECIALTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: USD 105,780,050.-.

Registered office: L-1948 Luxembourg, 48, rue Louis XIV.

R. C. Luxembourg B 67.097.

In the year two thousand and four, on the twenty-ninth of April.
Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg.

There appears:

ARTEVA WORLDWIDE, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company («société à responsabilité limitée»), with registered office at 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register under number B 67.099,

here represented by Mr Olivier Ferres, employee, with professional address at 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, by virtue of a proxy given on April 29, 2004.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing person is the sole shareholder of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») established in Luxembourg under the name of ARTEVA SPECIALTIES, S.à r.l. (the «Company»), a Luxembourg private limited liability company, with registered office at 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register under number B 67.097, incorporated by virtue of a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, dated November 16, 1998, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 48 of January 27, 1999 and whose articles of association have been last amended by virtue of a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, prenamed, dated April 28, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 718 of July 8, 2003.

II. The sole shareholder resolves to restate article 3 of the Company's articles of incorporation, to give it henceforth the following wording:

«**Art. 3.** The object of the Company is the manufacturing of polyester, polymer, nylon and/or fiber products and any related or similar products as well as the holding, administering and developing of any intellectual property rights and licence rights in whatsoever form relating to such products, in particular through branch offices and permanent establishments in and outside Luxembourg.

The Company may hold participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, control, manage, as well as develop these participations.

The Company may provide financial support to any of its affiliates, in particular by granting loans, facilities, security interests or guarantees in any form and for any term whatsoever and grant them any advice and assistance in any form whatsoever.

It may acquire any securities or rights by way of share participations, subscriptions, negotiations or in any manner, participate in the establishment, development and control of any companies or enterprises and render them any assistance.

It may carry on any industrial activity and maintain a commercial establishment open to the public. In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds or any other financial instruments, which may be convertible.»

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholder meeting are estimated at approximately thousand euros (EUR 1,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarised deed was drawn up in Münsbach, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-neuf avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

ARTEVA WORLDWIDE, S.à r.l., ayant son siège social au 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro 67.099

Ici représentée par Monsieur Olivier Ferres, employé, avec adresse professionnelle au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, en vertu d'une procuration donnée le 29 avril 2004.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de ARTEVA SPECIALTIES, S.à r.l., ayant son siège social au 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 67.097, constituée suivant acte de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, reçu en date du 16 novembre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 48 en date du 27 janvier 1999, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire Jean-Joseph Wagner, prénommé, reçu en date du 28 avril 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 718, en date du 8 juillet 2003.

II. L'associée unique décide de reformuler l'article 3 des statuts de la Société en conséquence pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** La Société a pour objet la fabrication de polyester, polymère, nylon et/ou fibres ou tous autres produits liés ou similaires ainsi que la détention, l'administration et le développement de tous types de droits de propriété intellectuelle et de droits de licence, quelle qu'en soit la forme, liés à de tels produits, en particulier par la voie de succursales et d'établissements permanents établis dans et en dehors du Luxembourg.

La Société pourra prendre des participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que contrôler, gérer et mettre en valeur ces participations.

La Société pourra fournir une assistance financière à n'importe quelle société liée, en particulier accorder des prêts, des ouvertures de crédit, des intérêts sur titres ou des garanties sous quelle que forme que ce soit et quels qu'en soient les termes et leur fournir du conseil ou une assistance sous quelle que forme que ce soit.

La Société pourra acquérir tous titres et droits par voie de participation, de souscription, de négociation ou de toute autre manière, participer à l'établissement, à la mise en valeur et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises, et leur fournir toute assistance.

La Société pourra exercer une activité industrielle et tenir un établissement commercial ouvert au public. D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations ou tous autres instruments financiers qui pourront être convertibles.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille euros (EUR 1.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Münsbach, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: O. Ferres, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, vol. 143S, fol. 46, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2004.

J. Elvinger.

(041020.3/211/109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2004.

NEW ENGLAND CAPITAL S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 56.786.

DISSOLUTION

In the year two thousand and four, on the tenth of May.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appeared:

Mrs Noëlle Piccione, employee, residing professionally in Luxembourg.

«the proxy»

acting as a special proxy of the company GRANTLEY INVESTMENTS LIMITED, with its registered office at Vanterpool Plaza, 2nd Floor, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola - BVI;

«the mandator»

by virtue of a proxy under private seal given which, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will be registered with this minute.

The proxy declared and requested the notary to act:

I.- That the société anonyme holding NEW ENGLAND CAPITAL S.A., having its head office at L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, registered in the registre de commerce et des sociétés in Luxembourg, section B number 56.786, has been incorporated by deed enacted on the 5th of November 1996, published in the Mémorial C number 30 of the 25th of January 1997.

II.- That the subscribed share capital of the société anonyme holding NEW ENGLAND CAPITAL S.A. amounts currently to EUR30,986.69 (thirty thousand nine hundred eighty-six euros and sixty-nine cents), represented by 1,250 (one thousand two hundred and fifty) shares without a par value, fully paid up.

III.- That the mandator declares to have full knowledge of the articles of association and the financial standings of NEW ENGLAND CAPITAL S.A.

IV.- That the mandator acquired all shares of the predesignated company and that as a sole shareholder declares explicitly to proceed with the dissolution of the said company.

V.- That the mandator declares that all the known debts have been paid and that he takes over all assets, liabilities and commitments, known or unknown of the dissolved company and that the liquidation of the company is terminated without prejudice as it assumes all its liabilities.

VI.- That the shareholder's register and all the shares of the dissolved company have been cancelled.

VII.- That the mandator fully discharges the board of directors, statutory auditor and managers for their mandate up to this date.

VIII.- That the records and documents of the company will be kept for a period of five years at the offices of the dissolved company.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read, the above mentioned proxy-holder signed with Us, the notary, the present original deed.

Follows the translation in French of the foregoing deed, being understood that in case of discrepancy, the English text will prevail.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède, étant entendu qu'en cas de divergence, le texte anglais fait foi.

L'an deux mille quatre, le dix mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Mademoiselle Noëlle Piccione, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg

«le mandataire»

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société GRANTLEY INVESTMENTS LIMITED, ayant son siège social à Vanterpool Plaza, 2nd Floor, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola - BVI;

«le mandant»

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme holding NEW ENGLAND CAPITAL S.A., ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 56.786, a été constituée suivant acte reçu le 5 novembre 1996, publié au Mémorial C numéro 30 du 25 janvier 1997.

II.- Que le capital social de la société anonyme holding NEW ENGLAND CAPITAL S.A., prédésignée, s'élève actuellement à EUR 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six Euros soixante-neuf cents), représentés par 1.250 (mille deux cent cinquante) actions sans désignation de valeur nominale, intégralement libérées.

III.- Que son mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société NEW ENGLAND CAPITAL S.A.

IV.- Que son mandant est devenu propriétaire de toutes les actions de la susdite société et qu'en tant qu'actionnaire unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Que son mandant déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'il prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus, de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires et des actions de la société dissoute.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs, commissaire de surveillance et directeurs de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans aux bureaux de la société dissoute.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prementionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: N. Piccione, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2004, vol. 143S, fol. 56, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2004.

J. Elvinger.

(040908.3/211/82) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2004.

WARNER MUSIC INVESTMENTS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 99.742.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} mars 2004

L'assemblée générale extraordinaire de la Société tenue en date du 1^{er} mars 2004 a approuvé la cession de cinq mille sept cent cinquante-cinq (5.755) parts de la société à la société WMG ACQUISITION CORP., une société constituée selon les lois du Delaware, ayant son siège social à c/o THE CORPORATION TRUST COMPANY, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware, 19801, Employer Identification Number 68-0576630, par la société WARNER COMMUNICATIONS INC., une société constituée selon les lois du Delaware, ayant son siège social à c/o THE CORPORATION TRUST COMPANY, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware, 19801, Employer Identification Number 0777664.

Par conséquent, le capital social de la société se répartit comme suit:

- WMG ACQUISITION CORP.:	5.755 parts sociales
- Total:	5.755 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05340. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042436.3/280/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2004.

SOCIETE INTERNATIONALE DE RECHERCHES TECHNIQUES (SIRTEC) S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 17.549.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A. a décidé de résilier avec effet au 17 mai 2004 la convention de services et de domiciliation conclue en date du 3 janvier 2001 la liant à la société sous rubrique.

Luxembourg, le 17 mai 2004.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

C. Bitterlich / J.-P. Reiland

Senior Manager Legal / Partner

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05320. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042041.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

ADCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 100.974.

STATUTES

In the year two thousand and four, on the seventeenth of May.
Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appears:

JERA LIMITED a company incorporated under the laws of Guernsey having its registered office at Le Truchot, 2nd Floor, National Westminster House, St Peter Port, Guernsey, GY1 4PW, Channel Islands.

The founder is here represented by Mr Patrick Van Hees, residing at Messancy, Belgium, by virtue of a proxy given under private seal.

The beforesaid proxy, being initialled ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such party has requested the notary to draw up the following by-laws of a «société à responsabilité limitée» which it declares to incorporate.

Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. There is hereby formed a «société à responsabilité limitée», limited liability company, governed by the present articles of incorporation and by current Luxembourg laws, especially the laws of August 10th, 1915 on commercial companies, including its article 209, of July 31, 1929 on Holding Companies, of September 18th, 1933 and of December 28th, 1992 on «sociétés à responsabilité limitée», as amended, and the present articles of incorporation.

At any moment, a sole shareholder may join with one or more joint shareholders and, in the same way, the following shareholders may adopt the appropriate measures to restore the unipersonal character of the Company. As long as the Company remains with one sole shareholder, he exercises the powers devolved to the General Meeting of shareholders.

Art. 2. The Company's name is ADCO, S.à r.l.

Art. 3. The Company's purpose is to take participations and interests, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, and other property, rights and interest in property as the Company shall deem fit, and generally to hold, manage, develop, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and in particular for shares or securities of any company purchasing the same; to enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions, and to grant to any holding company, subsidiary, or fellow subsidiary, or any other company associated in any way with the Company, or the said holding company, subsidiary or fellow subsidiary, in which the Company has a direct or indirect financial interest, any assistance, loans, advances or guarantees; to borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed; finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31st, 1929, on Holding Companies.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 4. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the management should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the management of the Company.

Art. 5. The Company is constituted for an unlimited duration.

Art. 6. The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any shareholder.

Art. 7. The creditors, representatives, rightful owner or heirs of any shareholder are neither allowed, in circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company, nor to interfere in any manner in the administration of the Company. They must for the exercise of their rights refer to financial statements and to the decisions of the meetings.

Capital - Shares

Art. 8. The Company's capital is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euros), represented by 500 (five hundred) shares of EUR 25.- (twenty-five euros) each.

Art. 9. Each share confers an identical voting right at the time of decisions taking.

Art. 10. The shares are freely transferable among the shareholders.

Shares may not be transferred inter vivos to non-members unless members representing at least three-quarter of the corporate capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Otherwise it is referred to the provisions of articles 189 and 190 of the co-ordinate law on trading companies.

The shares are indivisible with regard to the Company, which admit only one owner for each of them.

Management

Art. 11. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding a majority of votes.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

Each manager shall have individually and on his single signature the full power to bind the Company for all acts within the bounds laid down by its purpose and by the law.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, boards of managers will be validly held provided that the majority of managers be present.

In this case, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

The powers and remunerations of any managers possibly appointed at a later date in addition to or in the place of the first managers will be determined in the act of nomination.

Art. 12. Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a mandatory he is only responsible for the execution of his mandate.

The company shall indemnify any manager and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a manager of the Company, or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement, and only to the extent the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

Art. 13. Managers decisions are taken by meeting of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex another manager as his proxy.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meeting.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated by writing by circular way, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier, or by phone, teleconferencing or other telecommunications media.

Shareholders decisions

Art. 14. Shareholders decisions are taken by shareholder's meetings.

However, the holding of meeting is not compulsory as long as the shareholders number is less than twenty-five.

In such case, the management can decide that each shareholder shall receive the whole text of each resolution or decisions to be taken, expressly drawn up by writing, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier.

Art. 15. Resolutions are validly adopted when taken by shareholders representing more than half of the capital.

However, decisions concerning an amendment of the articles of association must be taken by a majority vote of shareholders representing the three quarters of the capital.

If this quorum is not attained at a first meeting, the shareholders are immediately convened by registered letters to a second meeting.

At this second meeting, decisions will be taken at the majority of voting shareholders whatever majority of capital be represented.

Every meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the managers may from time to time determine.

A sole shareholder exercises alone the powers devolved to the meeting of shareholders by the dispositions of Section XII of the law of August 10th, 1915 on sociétés à responsabilité limitée.

As a consequence thereof, all decisions which exceed the powers of the managers are taken by the sole shareholder.

Financial year - Balance sheet

Art. 16. The Company's financial year begins on January 1st and closes on December 31st.

Art. 17. Each year, as of the 31st of December, the management will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the debts of the manager(s) toward the company.

At the same time, the management will prepare a profit and loss account which will be submitted to the general meeting of shareholders together with the balance sheet.

Art. 18. Each shareholder may inspect at the head office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account.

Art. 19. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisation, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent of the net profit will be transferred to the statutory reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The balance is at the disposal of the shareholders.

The shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation. The interim dividends can be paid through cash or other distributable assets such as receivable.

However, the shareholders may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Winding-up - Liquidation

Art. 20. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be attributed to the shareholders at the pro rata of their participation in the share capital of the company.

A sole shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all the assets and liabilities, known or unknown of the Company.

Applicable Law

Art. 21. The laws here above mentioned in article 1st shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

Transitory Measures

Exceptionally the first financial year shall begin today and end on December 31, 2004.

Subscription - Payment

All the 500 (five hundred) shares representing the capital have been entirely subscribed by JERA LIMITED, prenamed, and fully paid up in cash, therefore the amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euros) is as now at the disposal of the Company ADCOS, S.à r.l., proof of which has been duly given to the notary.

Estimate of Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about thousand five hundred euros.

General Meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Is appointed as manager for an undetermined duration:

Mr Gérard Becquer, réviseur d'entreprises, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Mrs Babette Chambre, private employee, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

In accordance with article eleven of the by-laws, the company shall be bound by the single signature of each manager.

2) The Company shall have its registered office at L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing person, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which we, the undersigned notary have set hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, said person signed with us, the Notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le dix-sept mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Comparaît:

JERA LIMITED, une société de droit de Guernsey, ayant son siège social à Le Truchot, 2nd Floor, National Westminster House, St Peter Port, Guernsey, GY1 4PW, Channel Islands.

Fondateur ici représenté par Patrick Van Hees, résidant à Messancy, Belgique, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Ladite procuration, paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Il est constitué par cet acte une société à responsabilité limitée, régie par les présents statuts et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur, notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, en ce compris l'article 209, du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et du 28 décembre 1992 sur les sociétés à responsabilité limitée, telles que modifiées, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, un associé unique peut s'associer à un ou plusieurs partenaires et, de la même manière, les associés ultérieurs peuvent prendre toutes mesures appropriées pour restaurer le caractère unipersonnel de la société. Aussi longtemps que la Société demeure avec un seul associé, ce dernier exerce les pouvoirs attribués à l'Assemblée Générale des associés.

Art. 2. La dénomination de la société sera ADCO, S.à r.l.

Art. 3. L'objet de la Société est de prendre des participations et des intérêts sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères et d'acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière tous titres et droits, tous brevets et licences, et autres propriétés, droits et intérêts de propriété que la Société jugera approprié, et plus généralement les détenir, gérer, développer, les vendre ou en disposer, en tout ou partie, aux conditions que la Société jugera appropriées, et en particulier en contrepartie d'actions ou de titres de toute société les acquérant; de prendre part, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres, et d'octroyer à toute société holding, filiale ou filiale apparentée, ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou auxdites holdings, filiales ou filiales apparentées dans lesquelles la Société a un intérêt financier direct ou indirect, tous concours, prêts, avances ou garanties; d'emprunter et de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée; enfin de mener à bien toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir toutefois bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les activités prédécrites aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

Art. 4. Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision modificatrice des statuts. Le siège social pourra être transféré dans la commune par décision de la gérance.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou succursales, au Luxembourg et à l'étranger.

Au cas où la gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise. Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par la gérance.

Art. 5. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Art. 7. Les créanciers, représentants, ayants-droit ou héritiers des associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées.

Capital - Parts sociales

Art. 8. Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

Art. 9. Chaque part sociale confère un droit de vote identique lors de la prise de décisions.

Art. 10. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Pour le reste, il est référé aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales.

Les parts sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

Gérance

Art. 11. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

Chaque gérant aura individuellement et sous sa seule signature les pleins pouvoirs pour engager la Société pour tous actes, dans les limites fixées par son objet social ou la loi.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les réunions du conseil de gérance se tiendront valablement si la majorité des gérants sont présents.

Dans ce cas, les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Les pouvoirs et rémunérations des gérants éventuellement nommés postérieurement en sus ou en remplacement des premiers gérants seront déterminés dans l'acte de nomination.

Art. 12. Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

La Société indemniserá tout gérant et leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de gérants, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et que de ce fait ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite pour les cas où ils auraient été déclarés coupables pour négligence grave ou pour avoir manqué à leurs devoirs envers la Société; en cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les matières couvertes par l'arrangement transactionnel et dans le cas où la Société serait informée par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'aura pas manqué à ses devoirs envers la Société. Le droit à indemnisation qui précède n'exclut pas pour les personnes susnommées d'autres droits auxquels elles pourraient prétendre.

Art. 13. Les décisions des gérants sont prises en réunions du conseil de gérance.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télex un autre gérant pour le représenter.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Dans ces cas, les résolutions ou décisions à prendre seront expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication.

Décisions des associés

Art. 14. Les décisions des associés sont prises en assemblées générales.

Toutefois, la tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, tant que le nombre des associés est inférieur à vingt-cinq.

Dans ce cas, chaque associé recevra le texte complet de chaque résolution ou décision à prendre, expressément formulées et émettra son vote par écrit, transmis par courrier ordinaire, électronique ou télécopie.

Art. 15. Les résolutions ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée, une seconde assemblée sera immédiatement convoquée par lettre recommandée.

Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions seront adoptées à la majorité des associés votant quelle que soit la portion du capital représenté.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Toute assemblée se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que la gérance déterminera.

Un associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relatives aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

Exercice social - Comptes annuels

Art. 16. L'exercice social commence le premier janvier et se termine le 31 décembre.

Art. 17. Chaque année, avec effet au 31 décembre, la gérance établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives, avec une annexe contenant en résumé tous ses engagements, ainsi que les dettes des gérants et associés envers la société.

Au même moment la gérance préparera un compte de profits et pertes qui sera soumis à l'assemblée ensemble avec le bilan.

Art. 18. Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

Art. 19. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par les gérants duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire. Le dividende intérimaire peut prendre la forme de paiement en numéraire ou de paiement à l'aide de tout autre actif distribuable, comme des créances.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés.

Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés au pro rata de leur participation dans le capital de la Société.

Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

Loi applicable

Art. 21. Les lois mentionnées à l'article 1^{er}, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'est pas dérogé par les présents statuts.

Disposition transitoire

Exceptionnellement le premier exercice commencera le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2004.

Souscription - Libération

Les 500 (cinq cents) parts sociales représentant l'intégralité du capital social ont toutes été souscrites par JERA LIMITED, prénommée, et ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille cinq cents euros.

Assemblée Générale

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

Monsieur Gérard Becquer, réviseur d'entreprises, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Madame Babette Chambre, employée privée, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Conformément à l'article 11 des statuts, la Société se trouvera engagée par la signature individuelle de chaque gérant.

2) Le siège social de la Société est établi à L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par le présent qu'à la requête de la personne comparante les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, il a signé avec nous notaire la présente minute.

Signé: P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2004, vol. 143S, fol. 64, case 8. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2004.

J. Elvinger.

(042845.3/211/369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

GLASS LUXEMBOURG I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 77.251.

Par décision des associés en date du 21 mai 2004:

- les comptes annuels au 30 novembre 2000 et 30 novembre 2001 et l'affectation des résultats sont approuvés à l'unanimité;
- Décharge est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat au 30 novembre 2000 et 30 novembre 2001.
- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la date de la prochaine Assemblée Générale Statutaire, à savoir:

Administrateurs:

M. Herman R.W. Troskie, 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg
Mme Kristel Segers, 147, route de Longwy, L-1940 Luxembourg
M. Yves Alexandre, 48, Grosvenor Street, London, W1K 3HW, United Kingdom
M. Craig Bottger, Road 1706, Building 499, Diplomatic Area 317, Manama, Bahrain
M. Thomas Walker, 35, Ladbroke Gardens, London, W11 2PX United Kingdom

Commissaire aux Comptes:

ERNST & YOUNG, Société anonyme, 7, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Münsbach
- La démission de Jonathan C. Meggs est acceptée avec effet au 11 mai 2004.
- La nomination de Thomas Walker en tant que gérant de la société, est acceptée avec effet au 11 mai 2004.

Luxembourg, le 21 mai 2004

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05151. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042795.3/631/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

YPOQU HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 66.957.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05306, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2004.

YPOQU HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

(042022.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

GP FINANCIERE NEW SUB 1 S.C.S., Société en commandite simple.

Siège social: L-1050 Luxembourg, 50, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 90.159.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue le 30 mars 2004

L'Assemblée Générale a décidé de réélire, pour une durée qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes au 31 décembre 2003, PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400, route d'Esch, L-1014, Luxembourg, R.C. Luxembourg B-65.477, comme commissaire aux comptes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GP FINANCIERE NEW SUB 1 S.C.S.

Signature

Avocat

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2004, réf. LSO-AQ03723. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé) D. Hartmann.

(042211.3/267/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

LE PETIT FOUR, Société Anonyme.

Siège social: L-7501 Mersch, Agrocenter.

R. C. Luxembourg B 83.762.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 31 mars 2004, réf. LSO-AO06687, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour la société

Signature

(043003.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

LE PETIT FOUR, Société Anonyme.

Siège social: L-7501 Mersch, Agrocenter.

R. C. Luxembourg B 83.762.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société du 16 mars 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AO04082 le 18 mars 2004:

- que M. Christian G. Durand, demeurant à Bruxelles, M. Paul Huberty, demeurant à Mondercange et Mme Andrée Maquil, demeurant à Luxembourg, ont été désignés comme nouveaux administrateurs en remplacement de MM. Jos Ewert, Paul Kayser et de Mme Claudine Kayser, épouse André;

- qu'en conséquence, le conseil d'administration se compose actuellement comme suit:

M. Christian G. Durand, demeurant à Bruxelles,

M. Paul Huberty, demeurant à Mondercange,

M. Luc Magar, demeurant à Gilsdorf,

Mme Andrée Maquil, demeurant à Luxembourg,

M. Georges Schmit, demeurant à Bissen.

Dans sa réunion du 16 mars 2004, le conseil d'administration, conformément à l'art. 7 des statuts, a élu M. Christian G. Durand président du conseil d'administration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 21 mars 2004.

Pour extrait conforme

C. G. Durand

Président du conseil d'administration

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05221. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043007.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

PPG LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 75.000,- EUR.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 97.149.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société tenue au siège social le 24 mai 2004 que:

- La démission de Monsieur Paul Waldmiller en tant que Gérant de type A a été acceptée et que décharge pleine et entière a été accordée.

- La nomination de Monsieur Steven Pohl comme Gérant de type A, demeurant professionnellement à Immeuble SCOR, 1, avenue du Général de Gaulle, 92074 Paris La Défense Cedex, France, a été acceptée.

Luxembourg, le 26 mai 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00082. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042709.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

NORIS FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 42.505.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05380, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2004.

NORIS FINANCE HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

(042028.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

EURA 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 39.200.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05366, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2004.

EURA 2000 S.A.

Signatures

Administrateurs

(042029.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

STRYKER LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 90.362.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05369, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2004.

STRYKER LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l.

Signature / Signature

Gérant A / Gérant B

(042031.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

PPG LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 75.000,- EUR.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 97.150.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société tenue au siège social le 24 mai 2004 que:

- La démission de Monsieur Paul Waldmiller en tant que Gérant de type A a été acceptée et que décharge pleine et entière a été accordée.

- La nomination de Monsieur Steven Pohl comme Gérant de type A, demeurant professionnellement Immeuble Scor, 1, avenue du Général de Gaulle, 92074 Paris La Défense Cedex, France, a été acceptée.

Luxembourg, le 26 mai 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00085. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042711.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

CORMET INVEST S.A., Société Anonyme (liquidée).

R. C. Luxembourg B 76.416.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A. informe que la société CORMET INVEST S.A. ayant été liquidée en date du 12 décembre 2003, le contrat de Services et de Domiciliation signé le 24 octobre 2000 entre la société CORMET INVEST S.A. et elle-même est devenu sans objet.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

C. Bitterlich / J.-P. Reiland

Senior Manager Legal / Partner

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05323. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042108.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

CRISTALLINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 81.418.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 7 mai 2004 que:

TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A., société anonyme, enregistrée au R.C.S. Luxembourg sous numéro B 94.030, ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, est nommée administrateur en remplacement de M. Armin Kirchner, administrateur démissionnaire.

TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A. achèvera le mandat de son prédécesseur et sa cooptation sera soumise pour ratification à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2004.

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ05977. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042276.3/805/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2004.

STIMO CONSULTANCY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2514 Luxembourg, 15, rue Jean Pierre Sauvage.

R. C. Luxembourg B 93.773.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05765, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2004.

Signature.

(042724.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

STIMO CONSULTANCY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2514 Luxembourg, 15, rue Jean Pierre Sauvage.

R. C. Luxembourg B 93.773.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

Le conseil arrête comme suit l'ordre du jour de l'Assemblée Générale des actionnaires de la société qui doit avoir lieu le 19 mai 2004 à 11.00 heures:

- Approbation des bilans de la société des exercices clos au 31 décembre 2003.
- Affectation du résultat.
- Décharge d'administrateur.

Fait à Luxembourg, le 19 mai 2004.

STIMO CONSULTANCY, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05764. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042722.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

ACM U.S. GROWTH STRATEGIES FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 13, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 50.028.

EXTRAIT

L'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue au siège social le 28 avril 2004 a adopté les décisions suivantes:

1. L'assemblée a approuvé le rapport annuel incluant le rapport des réviseurs ainsi que les comptes financiers audités pour l'année se terminant au 31 décembre 2003.
2. L'assemblée a approuvé la décharge entière et totale pour l'exécution de leurs fonctions à tous les membres du conseil d'administration pour l'année se terminant au 31 décembre 2003.
3. L'assemblée a noté la démission de M. Charles B. Schaffran qui a pris effet le 17 juin 2003 ainsi que la co-optation de M. Kurt Henry Schoknecht le 17 juin 2003. L'assemblée a approuvé l'élection de M. Kurt Henry Schoknecht et la réélection de MM. James Posch et Nigel Fielding aux fonctions d'administrateurs pour une période d'un an se terminant lors de l'assemblée générale annuelle de 2005.
4. L'assemblée a réélu ERNST & YOUNG S.A. à la fonction de réviseur pour une période d'un an se terminant lors de l'assemblée générale annuelle de 2005.
5. L'assemblée a approuvé la rémunération à verser aux administrateurs à USD 2.000,- net par an à chaque administrateur non affilié à l'Investment Manager.

Pour ACM U.S. GROWTH STRATEGIES FUND
BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ05917. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042289.4/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2004.

ACM U.S. GROWTH STRATEGIES FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: Luxembourg, 13, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 50.028.

EXTRACT

The Annual General Meeting of shareholders held at the registered office on 28 April 2004 adopted the following decisions:

1. The meeting approved the Annual Report and the Financial Statements incorporating the Auditor's report for the fiscal year ended 31 December 2003.
2. The meeting approved the full and total discharge to all members of the Board of Directors for the proper performance of their duties with respect to the year ended 31 December 2003.
3. The meeting accepted the resignation of Mr. Charles B. Schaffran as Director effective 17 June 2003 and approved to co-opt Mr. Kurt Henry Schoknecht.
The meeting resolved to elect Kurt Henry Schoknecht and to re-elect Messrs. James Posch and Nigel Fielding as Directors of the Board for a period of one year ending at the Annual General Meeting of 2005.
4. The meeting re-elected ERNST & YOUNG S.A. as Auditor for a period of one year ending at the Annual General Meeting of 2005.
5. The meeting approved that the Directors fees should remain at USD 2,000.- net per Director per annum to each Director who is not affiliated with the Investment Managers.

For ACM U.S. GROWTH STRATEGIES FUND
BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ05916. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042289.5/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2004.

EuroSkandic S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.
R. C. Luxembourg B 32.464.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05645, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 1^{er} juin 2004.

Signature

Un mandataire

(042620.3/263/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

CENTRAL AFRICA GROWTH FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 13, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 87.247.

EXTRAIT

L'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue au siège social le 30 mars 2004 a adopté les décisions suivantes:

1. L'assemblée a approuvé le rapport des réviseurs, et le rapport des administrateurs pour la période d'un an se terminant au 31 décembre 2003.
2. L'assemblée a approuvé le bilan final pour la période d'un an se terminant au 31 décembre 2003.
3. L'assemblée a approuvé la décharge entière et totale pour l'exécution de leurs fonctions à tous les membres du conseil d'administration pour l'année se terminant au 31 décembre 2003.
4. L'assemblée a approuvé l'élection de Bahadurali R. Jetha et Mohamadou Diop et la ré-élection de Noel Bazoche, Jean-Luc Schilling et Etienne Viard aux fonctions d'administrateurs pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2005. Toutefois l'élection de M. Diop doit encore recevoir l'aval de la CSSF.
5. L'assemblée a approuvé la réélection de DELOITTE & TOUCHE à la fonction de réviseur pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2005.

Pour CENTRAL AFRICA GROWTH FUND
BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ05909. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042290.4/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2004.

CENTRAL AFRICA GROWTH FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: Luxembourg, 13, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 87.247.

EXTRACT

The Annual General Meeting of shareholders held at the registered office on Tuesday, 30 March 2004 adopted the following decisions:

1. The meeting approved the Auditor's and Director's Report, and the Audited Financial Statements for the year ended 31 December 2003.
2. The meeting approved the full and total discharge for the proper performance of their duties to all members of the Board of Directors with respect to the year ended 31 December 2003.
3. The meeting approved to elect Messrs Bahadurali R. Jetha and Mohamadou Diop, and to re-elect Messrs Noel Bazoche, Jean-Luc Schilling and Etienne Viard as Directors of the Board for a period of one year ending at the Annual General Meeting of 2005. The election of Mr. Diop is pending approval from the CSSF.
4. The meeting re-elected DELOITTE & TOUCHE as Auditor for a period of one year ending at the Annual General Meeting of 2005.

For CENTRAL AFRICA GROWTH FUND
BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ05907. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042290.5/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2004.

FRENCH FASHION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 81.013.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 4 avril 2003

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Patrick Dhondt de son poste d'administrateur avec effet au 20 août 2002 et lui donne quitus pour sa gestion durant l'exercice de son mandat.

L'assemblée ratifie la nomination de Monsieur Michel Di Benedetto au poste d'Administrateur.

Pour copie conforme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2004, réf. LSO-AQ03511. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042544.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2004.

INDIAN POWER INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 70.000,- EUR.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 98.612.

—
EXTRAIT

Suite à un contrat de cession de parts sociales daté du 14 mai 2004, ECOREAL S.A. a cédé une (1) part sociale qu'elle détenait dans INDIAN POWER INVESTMENTS, S.à r.l. à INDIAN POWER INVESTMENTS LLC, une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois de l'Etat du Delaware ayant son siège social à Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Etat du Delaware, Etats-Unis et inscrite auprès du Registre des Sociétés du Delaware sous le numéro 3000970.

INDIAN POWER INVESTMENTS LLC devient ainsi l'associé unique de INDIAN POWER INVESTMENTS, S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour INDIAN POWER INVESTMENTS, S.à r.l.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05637. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042596.3/2460/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

BA HOLDING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 11.005.

—
Suite aux décisions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 février 2004, le conseil d'administration de la société se compose comme suit:

- M. John L. Taylor Jr, Senior Vice President, Chief operating Officer BANK OF AMERICA PRIVATE BANK Trust Administration National, Bank of America Plaza, 901, Main Street, Dallas, Texas;

- M. Garry Crossan, Senior Vice President, Group Manager, BANK OF AMERICA PRIVATE BANK - INTERNATIONAL - Cayman Trust Office residing 67, Fort Street, Grand Cayman, (Cayman Islands);

- Bryan Morrow, Senior Vice President, Compliance Manager, BANK OF AMERICA PRIVATE BANK - Trust Administration National, Atlanta Plaza Building, 600, Peachtree Street NE, Atlanta, Georgia.

Pour BA HOLDING COMPANY S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04963. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042601.3/267/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

HDP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 87.975.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 novembre 2003

- L'Assemblée approuve les comptes annuels ainsi que la proposition d'allocation du résultat au 31 décembre 2002.

- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.

- L'Assemblée accepte la démission, avec effet immédiat, du commissaire aux comptes ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg.

L'Assemblée nomme en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire la société CO-VENTURES S.A., ayant son siège social au 50, Route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée qui se tiendra en 2008.

Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, réf. LSO-AQ04578. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042751.3/655/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

JEANFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 59.911.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue à Luxembourg le 12 mars 2004 que l'Assemblée a pris entre autres, la résolution suivante:

Cinquième résolution

L'Assemblée prend acte que le mandat des Administrateurs est venu à échéance en date du vendredi 5 avril 2002 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour.

L'Assemblée décide de nommer les Administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandi, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

- Monsieur Alessandro Salvetti, expert-comptable, demeurant Via Donizetti, 22, I-Bergamo (Italie), Administrateur;

- Monsieur Alfonso Belardi, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2004.

JEANFIN S.A.

S. Vandi / A. Belardi

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05350. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042605.3/043/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

ARTESIALUX FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 43.831.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 16 mars 2004 à 15.00 heures à Luxembourg

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats de MM. Stéphane Frei, Christian Pinte, Dirk Bruneel, Koen Lozie et Jean Quintus, Administrateurs et de PricewaterhouseCoopers S.A., Commissaire aux Comptes, pour un terme venant à échéance à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Président

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ05845. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042717.3/1172/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

FINANCE S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 34.037.

DISSOLUTION

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 janvier 2004

1. La liquidation de la société FINANCE S.A. est clôturée.

2. Les livres et documents sociaux sont déposés à l'adresse, 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, et y seront conservés pendant cinq ans au moins.

Pour extrait sincère et conforme

FIN-CONTROLE S.A.

Le Liquidateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05333. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042082.3/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

IMC HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1425 Luxembourg, 1A, rue du Fort Dumoulin.
R. C. Luxembourg B 94.741.

RECTIFICATIF

Le soussigné Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), déclare par les présentes que dans un acte de constitution, reçu par son ministère en date du 9 juillet 2003, enregistré à Grevenmacher, le 17 juillet 2003, vol. 524, fol. 6., case 4, pour compte de la société anonyme IMC HOLDING, ayant son siège social à L-1425 Luxembourg, 1A, rue du Fort Dumoulin, R.C.S. Luxembourg section B numéro 94.741, publié au Mémorial C numéro 882 du 28 août 2003:

il y a lieu de procéder à la rectification suivante suite à une erreur matérielle:
il faut lire dans la rubrique:

Souscription et libération

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1.- Monsieur Riens Aapkes, employé privé, demeurant à L-2672 Luxembourg, 4, rue de Virton, trois cent sept actions	307
2.- Mademoiselle Marianne Masson, sans état, demeurant à L-2672 Luxembourg, 4, rue de Virton, trois actions	3
Total: trois cent dix actions.	<u>310</u>

Junglinster, le 24 mai 2004.

J. Seckler.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05558. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(042879.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

B LUX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 63.737.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05338, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28 mai 2004.

B LUX INTERNATIONAL S.A.

Signature

Administrateur-Délégué

(042032.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

UNICAP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 4, rue Michel Welter.
R. C. Luxembourg B 50.225.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05339, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28 mai 2004.

UNICAP S.A.

Signatures

Administrateurs

(042033.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

EUROBATITECH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 204, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 42.979.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2004, réf. LSO-AQ03484, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 2 juin 2004.

Signature.

(042786.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

SEA WATER INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 41.007.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 mai 2004

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de Madame Nathalie Mager, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

L'Assemblée accepte la démission de son mandat de commissaire aux comptes de ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

L'Assemblée nomme en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire la société CO-VENTURES S.A., ayant son siège social au 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

Luxembourg, le 19 mai 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, réf. LSO-AQ04557. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042758.3/655/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

TRUTH TECH HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 59.292.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05341, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2004.

TRUTH TECH HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

(042034.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

ALTAIR SISTEMI INFORMATICI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 78.365.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 mai 2004

- L'Assemblée approuve les comptes annuels ainsi que la proposition d'allocation du résultat au 31 décembre 2003.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.

- L'Assemblée accepte la démission, avec effet immédiat, du commissaire aux comptes ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg.

L'Assemblée nomme en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire la société CO-VENTURES S.A., ayant son siège social au 50, Route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée qui se tiendra en 2008.

Luxembourg, le 3 mai 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, réf. LSO-AQ04551. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042753.3/655/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

JABELMALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 11.811.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05343, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28 mai 2004.

JABELMALUX S.A.

Signatures

Administrateurs

(042035.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

RHOCARTS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 41.136.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05344, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28 mai 2004.

RHOCARTS INVESTMENTS S.A.

Signatures

Administrateurs

(042036.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

WIRLY-INTERNATIONAL INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 62.107.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05348, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28 mai 2004.

WIRLY-INTERNATIONAL INVESTMENT S.A.

Signatures

Administrateurs

(042037.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

COFIBA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 50.951.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2004

- L'Assemblée approuve les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Alex Schmitt, avocat-avoué, demeurant 44, rue de la Vallée à L-2661 Luxembourg, de Monsieur Camille Paulus, économiste, demeurant 73, Côte d'Eich à L-1450 à Luxembourg et de Monsieur Fabrizio Fedolfi, dirigeant, demeurant 3a, Viale Riccardo Barilla à I-43100 Parma; ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Lex Benoy, réviseur d'entreprises, demeurant au 13, rue Jean Bertholet à L-1233 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, réf. LSO-AQ04561. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042755.3/655/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

LINGER IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 77.625.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2004, réf. LSO-AQ03495, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 2 juin 2004.

Signature.

(042794.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

LINGER IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 77.625.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2004, réf. LSO-AQ03494, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 2 juin 2004.

Signature.

(042791.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

LINGER IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 77.625.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Pétange le 16 avril 2004

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions.

Les comptes au 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003 ont été adoptés.

L'assemblée a décidé de reporter la perte de l'année 2002 à nouveau et de continuer les activités de la société.

L'assemblée a décidé de reporter la perte de l'année 2003 à nouveau et de continuer les activités de la société.

Administrateur-délégué:

Monsieur Pascal Wagner, comptable, demeurant à L-3317 Bergem, 31, rue de l'Ecole

Administrateurs:

- Madame Renée Wagner-Klein, employée privée, demeurant à L-3317 Bergem, 31, rue de l'Ecole

- Monsieur Martin Melsen, promoteur immobilier, demeurant à L-9175 Niederfeulen, 4, rue de la Wark

Commissaire aux comptes:

BUREAU COMPTABLE PASCAL WAGNER S.A., 81, rue J.B. Gillardin L-4735 Pétange.

Pétange, le 16 avril 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2004, réf. LSO-AQ03492. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042790.2//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

INDICAN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 48.882.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05343, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2004.

INDICAN HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

(042038.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

COMPAGNIE FINANCIERE DU TEXTILE S.A. «CFT», Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 48.486.

La clôture de dissolution au 18 mai 2004, enregistrée à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05284, a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2004.

Pour COMPAGNIE FINANCIERE DU TEXTILE S.A. «CFT»
LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(042097.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

AUTO EXPORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 71.593.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ04987, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AUTO-EXPORT S.A.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(042335.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2004.

CENTURIO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5887 Hesperange, 381, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 60.727.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01980, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2004.

FIDUCIAIRE DU KIEM, S.à r.l.

Signature

(042487.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2004.

PARFIPAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 10, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 25.513.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ05830, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2004.

FIDUPAR

Signature

(042710.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

POWER POINT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 72.370.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05258, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2004.

Signature.

(042833.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

NHS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1643 Luxembourg, 4, rue de la Grève.
R. C. Luxembourg B 70.348.

Il résulte du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Annuelle, qui s'est tenue à Luxembourg, le 5 avril 2004, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Cinquième résolution

L'Assemblée prend acte que le mandat des Administrateurs et que le mandat du Commissaire sont venus à échéance en date du 23 mars 2004 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme de 3 (trois) ans, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Nicolagiovanni Di Vico, demeurant à Isermia (Italie), Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

- Monsieur Paolo Riello, demeurant à Rome (Italie), Administrateur;

- Monsieur Mario Cotto, demeurant à Londres (Royaume-Uni), Administrateur;

- Monsieur Stéphane Bosi, demeurant à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté, Administrateur;

- Monsieur Sergio Vandì, demeurant à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté, Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2006.

L'Assemblée décide de nommer, pour un terme de 1 (un) an, la société PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., ayant son siège social à L-1471 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 400, route d'Esch, en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 12 mai 2005.

NHS INVESTMENTS S.A.

S. Vandì

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02694. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042865.3/043/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

TRANSINVEST CONTROL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 40.935.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05244, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2004.

Signature.

(042861.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

TRANSINVEST CONTROL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 40.935.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05241, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2004.

Signature.

(042859.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

SILVIA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 74.539.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01524, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2004.

Signature.

(042874.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

3C IMPLANTS, COMPATIBLE COMPONENTS COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 20, rue Jean l'Aveugle.
R. C. Luxembourg B 89.398.

L'an deux mille quatre, le vingt-quatre mai.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

Monsieur Charles, Shahram Zahedi, dentiste, demeurant à L-2551 Luxembourg, 145, avenue du X Septembre, ici représenté par la société FIDUCIAIRE EUROLUX S.A., avec siège social à L-1220 Luxembourg, 196 rue de Beggen, elle-même représentée par Monsieur Régis Lux, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, laquelle restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

Lequel comparant déclare être seul et unique associé de la société à responsabilité limitée COMPATIBLE COMPONENTS COMPANY, S.à r.l., en abrégé 3C IMPLANTS, S.à r.l., avec siège social à L-4149 Esch-sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel, Z.I. Um Monkler, inscrite au Registre de Commerce à Luxembourg sous la section B et le numéro 89.398, constituée par acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 2 octobre 2002, publié au Mémorial C du 21 novembre 2002, numéro 1668.

L'associé a prié le notaire instrumentaire de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé décide de transférer le siège social à L-1148 Luxembourg, 20, rue Jean l'Aveugle.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'associé décide de modifier l'article 2 (alinéa 1^{er}) comme suit:

«**Art. 2. alinéa 1^{er}.** Le siège de la société est établi dans la commune de Luxembourg.»

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de huit cents euros (EUR 800,-).

Dont procès-verbal, passé à Senningerberg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, le comparant a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: R. Lux, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, vol. 143S, fol. 70, case 3.- Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 28 mai 2004.

P. Bettingen.

(042868.3/202/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

LINWOOD HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 47.994.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue en date du 12 mai 2004, que:

- M^e Thomas Felgen, 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, né le 14 décembre 1971 à Luxembourg, Luxembourg, a été élu comme nouvel administrateur de la société, en remplaçant M. Frank Provost, 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, né le 11 novembre 1972 à Paris, France, administrateur démissionnaire, de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2007.

Soit que les administrateurs sont: M^e René Faltz, M^e Thomas Felgen, M. Lennart Stenke.

- M. Lennart Stenke, 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg, né le 22 septembre 1951 à Sundbyberg, Suède a été réélu comme administrateur-délégué de la société de la société de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2004, réf. LSO-AQ03861. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(042871.3/263/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

NOLA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 40.821.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05248, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2004.

Signature.

(042863.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

NOLA HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1840 Luxemburg, 11A, boulevard Joseph II.
H. R. Luxemburg B 40.821.

*Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung vom Donnerstag 15. April 2004, 14.00 Uhr
abgehalten am Gesellschaftssitz*

Die Versammlung hat in der vorgenannten Sitzung einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Der Rücktritt der Verwaltungsratsmandate von Frau Gudenburg, Herrn Dupré und Frau Lehnen wird angenommen, ihnen wird volle Entlastung erteilt.

Zweiter Beschluss

Zu neuen Verwaltungsräten werden gewählt:

Herr Kravtsov Vladimir als Vorsitzender,

Herr Voegele Wolfram,

Frau Roshchektaeva Svetlana.

Die Mandate enden mit Ende der ordentlichen Generalversammlung 2009.

Dritter Beschluss

Der Rücktritt des Kommissars LUXEMBOURG CONSULTING GROUP S.A., Luxemburg wird angenommen.

Vierter Beschluss

Zum neuen Kommissar wird die LCG INTERNATIONAL A.G. Luxemburg ernannt.

Das Mandat endet mit Ende der ordentlichen Generalversammlung 2009.

Luxemburg, 15. April 2004.

Die Versammlung

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05270. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042854.3/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

PERRARD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1912 Luxembourg, 94, rue de Grünewald.
R. C. Luxembourg B 17.228.

Constituée par-devant M^e André Prost, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 17 décembre 1979, acte publié au Mémorial C n° 55 du 17 mars 1980, modifiée par-devant M^e Léon-Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 12 octobre et du 30 octobre 1984, actes publiés au Mémorial C n° 333 du 8 décembre 1984, modifiée par-devant le même notaire, en date du 18 mai 1990, acte publié au Mémorial C n° 429 du 22 novembre 1990, modifiée par acte sous seing privé avec effet au 1^{er} décembre 1995, l'avis afférent a été publié au Mémorial C n° 89 du 21 février 1996, modifiée par acte sous seing privé en date du 12 février 1998, l'avis afférent a été publié au Mémorial C n° 508 du 10 juillet 1998, modifiée par acte sous seing privé en date du 7 septembre 2001, l'avis afférent a été publié au Mémorial C n° 705 du 8 mai 2002.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05538, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2004.

Pour PERRARD, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(042781.3/1261/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

ARTESIALUX FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 43.831.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ05834, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2004.

FIDUPAR

Signature

(042712.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

IN VINO GILDAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital: 12.394,68 EUR.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 81.140.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, en date du 20 juin 2002*

1) Conversion en euros du capital social de la société actuellement exprimé en LUF, de 500.000,- LUF à 12.394,68 euros;

2) Par application des dispositions légales relatives à la conversion par une société de son capital social, augmentation du capital social, de 105,32 euros pour le porter de son montant actuel de 12.394,68 euros à 12.500 euros par incorporation de réserves et adaptation de la valeur nominale des parts sociales et du capital social;

3) Adaptation de l'article 5 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-), chacune entièrement libérée.»

Pour extrait sincère et conforme

Pour publication et réquisition

IN VINO GILDAS, Société à responsabilité limitée

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05392. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042318.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2004.

IN VINO GILDAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital: 12.500,- EUR.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 81.140.

Les comptes annuels régulièrement approuvés, la proposition d'affectation des résultats et l'affectation des résultats par rapport à l'exercice clos au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05381 + LSO-AQ05382, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

(042302.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2004.

IN VINO GILDAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital: 12.500,- EUR.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 81.140.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle
tenue au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, en date du 6 mai 2004*

1) Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003 sont approuvés;

2) L'affectation du résultat est votée;

3) Décharge est donnée au gérant Monsieur Gildas Royer pour l'exercice de son mandat jusqu'au 31 décembre 2003.

Pour extrait sincère et conforme
 Pour publication et réquisition
 IN VINO GILDAS, Société à responsabilité limitée
 Signature
 Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05381. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042306.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2004.

POSITRONIA S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 88.779.

Par lettre recommandée adressée le 24 mai 2004 à la société POSITRONIA S.A. dont le siège social a été transféré en date du 21 mai 2004 au 9, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, la société FIDUCENTER S.A., société anonyme avec siège social à Luxembourg, 18, rue de l'Eau, a dénoncé de plein droit son contrat de domiciliation avec ladite société POSITRONIA S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
 Le 24 mai 2004.

Pour publication
 FIDUCENTER S.A.
 Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ05825. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042726.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

THESAURUS S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
 R. C. Luxembourg B 79.281.

EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 25 mai 2004 à 10.00 heures à Luxembourg a pris à l'unanimité la résolution suivante:

- La FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE REVISION EVERARD & KLEIN, ayant son siège social au 83, rue de la libération L-5969 Itzig, est nommée en qualité de commissaire aux fins de vérifier le rapport et les comptes du liquidateur.

Pour extrait conforme
 S. Coyette
 Liquidateur de la société

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ05827. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042728.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

FINANCIERE STRATEGIQUE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 48.226.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation signé en date du 12 janvier 2004 entre:

Société domiciliée:

FINANCIERE STRATEGIQUE S.A., Société Anonyme, 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, RCS Luxembourg: B 48.226

et

Domiciliataire:

ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme, 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, RCS Luxembourg: B 28967

a pris fin avec effet au 14 avril 2004.

Fait à Luxembourg, le 14 avril 2004.

ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A.
 Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, réf. LSO-AQ04589. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042759.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

HDP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 87.975.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, réf. LSO-AQ04579, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(042741.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

ALTAIR SISTEMI INFORMATICI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 78.365.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, réf. LSO-AQ04552, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(042743.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

COFIBA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 50.951.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, réf. LSO-AQ04567, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(042744.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

SEA WATER INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 41.007.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, réf. LSO-AQ04559, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(042745.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

ITEC, INTERNATIONAL TRADE EXHIBITION COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2018 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 87.447.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2004, réf. LSO-AQ03777, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour HOOGEWERF & CIE

Agent domiciliaire

Signature

(042761.3/634/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

LUXOR CAPITAL S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 90.165.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2004, réf. LSO-AQ03758, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour HOOGEWERF & CIE

Agent domiciliataire

Signature

(042770.3/634/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

LUXOR CAPITAL S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 90.165.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2004, réf. LSO-AQ03757, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour HOOGEWERF & CIE

Agent domiciliataire

Signature

(042768.3/634/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

FORTY S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 92.575.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2004, réf. LSO-AQ03759, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour HOOGEWERF & CIE

Agent domiciliataire

Signature

(042772.3/634/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

DALAB METALS CO (DMCO) S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2018 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 80.436.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2004, réf. LSO-AQ03770, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour HOOGEWERF & CIE

Agent domiciliataire

Signature

(042774.3/634/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.
